

Compte rendu de la 8^e rencontre



CONSEIL DU SAINT-LAURENT
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

Lieu : MRC de Montmagny, salle 302 (6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny)

Date : Mardi 24 octobre 2017

Heure : 13h00-16h00

MEMBRES ET SUBSTITUT DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

Sont présent(e)s :

- Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny, municipalité de Berthier-sur-Mer
Mme Catherine Plante, MRC de Montmagny (substitut)
- Siège # 2 : Mme Geneviève Paré, MRC de L'Islet
- Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle
- Siège # 5 : M. Claude Brière, Première Nation Malécite de Viger
- Siège # 6 : M. Dany Lévesque, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (substitut)
- Siège # 7 : Mme Manon Ouellet, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Siège # 8 : M. François Lajoie, OBV de la Côte-du-Sud
- Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Office du tourisme de la MRC de L'Islet
- Siège # 11 : Mme Dominique Lalande, Ruralys
M. Antoine Guibert, Ruralys (substitut)
- Siège # 12 : M. Alain Franck, Musée maritime du Québec
- Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et du BSL
- Siège # 15 : M. Yvon Dubé, Chambre de commerce de Montmagny
- Siège # 17 : M. Luc Forgues, Chambre de commerce de Kamouraska-L'Islet
- Siège # 18 : Mme Marilyn Labrecque, Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- Siège # 20 : M. Francis Turcotte, Enseignant-biologiste en Techniques de bioécologie
- Siège # 21 : M. Jérôme Cantin, Croisières AML

Sont absent(e)s :

- Siège # 4 : M. Gaétan Gamache, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Rivière-du-Loup
- Siège # 10 : M. Pierre Laplante, Tourisme Bas-Saint-Laurent
- Siège # 14 : M. Patrice Fortin, Ferme Capinoise
- Siège # 16 : Mme Karine Malenfant, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
- Siège # 19 : Mme Esther Blier, Réseau d'observation de mammifères marins
- Siège # 22 : M. Simon Lord, Marina de Montmagny
- Siège # 23 : M. Bruno Ouellet, Association des pêcheurs d'anguilles du Québec
- Siège # 24 : Mme Claudie Gagné, Citoyenne riverain, St-Germain

ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE SOUTIEN

Sont présentes :

- Mme Solenn Sanquer, coordonnatrice de la TCR du Sud de l'estuaire moyen
- Mme Sophie Comtois, coordonnatrice adjointe de la TCR du Sud de l'estuaire moyen

1 Mot de bienvenue et tour de table

Madame Solenn Sanquer assure l'animation générale de la rencontre, elle souhaite la bienvenue aux participants, les remercie de leur présence et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus lors du dernier Forum annuel. Chacun des participants se présente brièvement lors du tour de table pour le bénéfice des nouveaux participants

2 Lecture de l'ordre du jour

Solenn procède à la lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout du point 7,2 *Procédures d'appui aux projets*. Aucun sujet de discussion n'est ajouté par les membres au point Varia qui demeure ouvert. L'ordre du jour modifié est accepté.

3 Suivis de la rencontre du 8 juin 2017

Solenn passe en revue les grands titres du compte rendu de la dernière rencontre. Les membres sont invités à soumettre leurs corrections ou remarques au besoin.

4 Rapport de l'équipe de coordination

4.1. Site Internet

Solenn présente le nouveau site internet du Conseil du Saint-Laurent (CSL) fraîchement mis en ligne (nouvelle adresse : <https://tcrsudestuairesmoyen.org>). Elle effectue un survol des différentes sections et particularités du site. On précise que tous les accès à la section réservée du site ont été transférés sur le nouveau site. Les membres et partenaires ont donc d'ores et déjà accès à partir du même identifiant et mot de passe de connexion qu'avant. Les nouveaux membres élus recevront sous peu la procédure leur permettant de se connecter.

Solenn invite les membres à faire part de leurs commentaires ou de problèmes rencontrés lors de la navigation à l'équipe de coordination afin qu'on puisse ajuster le site.

4.2. Réseau des TCR

Depuis la dernière rencontre du CSL, le Réseau des TCR ne s'est pas réuni et aucun développement majeur ne s'est produit. La formation des autres TCR est toujours prévue d'ici 2021. En revanche, les 6 TCR en fonction ont bien avancé leurs travaux respectifs et une communication régulière s'effectue entre les coordonnateurs des différentes Tables.

Solenn effectue une présentation sommaire de l'avancement des travaux des autres TCR du réseau (voir diaporama)

Chaque année se tient habituellement le Forum Saint-Laurent. Cet événement en lien avec le plan St-Laurent des gouvernements fédéraux et provinciaux, constitue un lieu de concertation rassemblant les différents acteurs concernés par la gestion des ressources et des usages du Saint-Laurent. L'édition 2017 n'aura cependant pas lieu, mais le Forum 2018 est en cours de préparation.

En revanche, les 23 et 24 novembre à Trois-Rivières se tiendra le congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ) dont le thème cette année est : « Évolution du fleuve Saint-Laurent : en marche vers une gestion intégrée et participative ». La majorité des coordonnateurs de TCRs sera présente.

5 Suite des travaux pour la production du plan de gestion intégrée régional (PGIR)

5.1. Rappel de l'échéancier

Le portrait/diagnostic est bien avancé, certaines fiches sont encore en cours de rédaction.

La planification stratégique est terminée et déposée.

Le plan d'action quinquennal 2018-2023 doit être déposé en juin 2018.

5.2. Retour sur le Forum 2017 du Conseil du Saint-Laurent

Déroulement

Plus de 70 personnes étaient présentes à l'évènement et certaines ont pu participer à distance aux présentations de l'avant-midi via un évènement Facebook Live. Par ailleurs, le Forum a été bien couvert par les médias (2 entrevues radio et 1 reportage télé de Radio-Canada). Chaque année, l'évènement nous permet aussi d'ajouter des abonnés à l'infolettre. Publiée environ 3 fois l'an, l'infolettre nous permet de maintenir un lien avec plus de 300 membres, partenaires et autres acteurs intéressés.

Le Forum annuel est donc une belle occasion de rassembler les acteurs intéressés autour de la gestion intégrée du Saint-Laurent, mais également de faire connaître et rayonner le CSL et les enjeux qui nous préoccupent. Dans tous les groupes de travail, les questions de sensibilisation et de mobilisation ont été ciblées comme orientation/objectif de la planification stratégique. Le Forum se révèle donc une façon d'atteindre ces cibles.

Peu de formulaires d'appréciation ont été retournés à l'équipe. Selon la compilation de ces résultats, les participants semblaient globalement satisfaits ou très satisfaits du Forum, un bémol concernant toutefois le lunch. Au sujet de la forme de l'atelier de l'après-midi, les réflexions entendues étaient très variées, de très enthousiastes à plus ou moins à l'aise avec la formule.

Considérant que la formule du Forum varie chaque année en fonction des besoins du Conseil et de l'avancement des travaux, l'équipe de coordination demande aux membres leurs commentaires sur l'édition 2017 ou recommandations pour l'édition 2018

Les membres apprécient le choix des conférences qui reflète bien les besoins exprimés par les membres et partenaires. Concernant l'atelier, l'appréciation reste très personnelle et dépend d'une foule de facteurs. L'important est que les buts visés par l'atelier aient été atteints.

Élection

Pour le bénéfice des nouveaux membres et comme rappel au autres, Solenn rappelle que le travail de fond s'effectue lors des rencontres des groupes de travail thématique. Il est possible pour les membres de s'impliquer au sein de ces groupes de travail selon leur expertise ou leur intérêt. Il suffit de mentionner l'intérêt de joindre un groupe à l'équipe de coordination qui intégrera les nouveaux participants à la liste d'envoi en lien avec les rencontres.

Vision

Au courant de leurs travaux, les groupes thématiques se sont tous munis d'une vision bien étoffée. Nous voyons un intérêt pour le Conseil du Saint-Laurent de se doter d'une vision plus large dans l'approche et plus concise dans la forme. C'était le but de l'activité brise-glace du Forum (inscription d'une vision globale sur les poissons). Les thèmes qui sont ressortis de cette activité sont : Action, concertation, patrimoine, usages, milieu naturel. À partir de ces thématiques et de l'ensemble des suggestions récoltées au Forum, l'équipe de coordination propose une première version de la vision :

Unis pour que vive notre territoire, là où le fleuve se fait mer

L'équipe de coordination demande l'avis des membres (validation ou suggestions de modifications afin de revenir avec d'autres propositions à la rencontre du printemps prochain).

Les membres suggèrent de retravailler le choix des mots. Solenn rappelle que la vision ne doit pas être longue et ne pourra forcément faire référence directe à l'ensemble les notions touchées par le Conseil. Il est décidé que les membres fassent parvenir des suggestions de modification que l'équipe de coordination compilera pour effectuer des propositions lors de la prochaine rencontre.

5.3. Étapes à venir pour la définition du plan d'actions

Résultats de l'atelier du Forum

443 notes ont été produites dans le cadre du Forum. Elles ont été compilées, classées et 3 catégories ressortent :

- éducation-sensibilisation-communication;
- règlementation;
- projet terrain.

Certaines notes sont plus du niveau des objectifs que des actions, mais comme l'atelier était aussi un exercice d'appropriation de la planification stratégique, ce n'est pas un résultat négatif. Plusieurs propositions sont également redondantes ou convergentes. Au final, de nombreuses idées d'actions concrètes ont été recueillies (voir diaporama pour quelques exemples).

Plan d'action

L'équipe de coordination fera un premier travail de débroussaillage des idées d'actions émanant du Forum pour les mettre en lien avec les préoccupations et ainsi s'assurer de leur pertinence et concordance avec le résultat du travail effectué pour la planification stratégique.

Au sein de chacun des groupes de travail, les propositions du Forum et celles déjà listées au cours des rencontres précédentes seront affinées et priorisées pour produire le plan d'action quinquennal. Les 4 groupes de travail se réuniront une première fois au courant du mois de novembre prochain. D'autres réunions sont à prévoir au cours de l'hiver et une présentation pour validation par le CSL sera faite par la suite (probablement au printemps).

La formule de la suite des travaux n'est pas encore statuée. L'équipe de coordination s'ajustera en fonction des partenaires et de l'avancée des travaux. Il se pourrait que certaines étapes s'effectuent en plus petit comité que des groupes au complet. Les étapes de la priorisation sont encore à déterminer (priorisation au sein des groupes de travail, du Conseil, en 2 étapes, au sujet des actions, des objectifs ou des préoccupations).

5.4. Recommandations des membres

L'équipe de coordination demande aux membres leurs avis ou recommandations afin d'alimenter sa réflexion dans l'élaboration de la méthode de travail pour atteindre le plan d'action.

Les membres demandent quelques précisions concernant le résultat de plan d'action attendu par le MDDELCC. Solenn souligne que les TCR sont laissées assez libre sur la forme du plan d'action. Cependant, ce dernier doit être réaliste, porté par le milieu et démontrer clairement le lien avec la planification stratégique.

Les participants proposent de faire le suivi par courriel avec les membres du Conseil lorsque la forme du plan d'action se précisera. D'autres commentaires ou suggestions pourront alors être transmis à l'équipe de coordination. Ils soulignent aussi l'importance d'identifier des cibles/indicateurs de suivi (sur le plan d'action synthèse). Ces cibles/indicateurs permettent de déterminer concrètement les résultats atteints par le plan d'action, peuvent servir d'incitatif aux partenaires, permet d'ajuster un projet afin de le rendre plus réaliste, peut aider à la mobilisation, etc.

Finalement, les membres insistent sur la nécessité de conserver une certaine flexibilité dans le plan d'action. Ce dernier doit être évolutif afin de pouvoir s'ajuster selon les opportunités qui se présenteront et/ou pour permettre aux projets de cheminer et s'ajuster.

6 Point d'information sur le fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Solenn effectue un topo sur le FARR ([Fonds d'appui au rayonnement des régions](#)) du MAMOT.

Sur la recommandation d'un membre du Conseil, Solenn a contacté la TREMCA (Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches) en août passé pour s'assurer de l'arrimage avec notre démarche et l'élaboration des critères de sélection de projets admissibles au FARR. Notre planification stratégique a été transmise, mais les critères étaient déjà établis. Solenn spécifie toutefois que dans les priorités retenues pour le FARR, certaines concordent avec nos orientations/objectifs (plus spécifiquement, les priorités régionales 3 et 6 pour la région du Bas-St-Laurent et les priorités régionales 1, 4, 6 et 12 pour la région de Chaudière-Appalaches, voir le site internet). Le FARR serait donc un levier intéressant pour les actions à venir.

7 Projets de partenaires

7.1. Présentation par Ruralys : Démarche régionale de mobilisation et de concertation pour les paysages et l'aménagement culturel du territoire (Bas-St-Laurent et Chaudière-Appalaches)

Ruralys va déposer un projet dans le cadre du FARR, projet qui concerne le CSL et deviendra complémentaire aux travaux entamés.

Le projet vise à mettre en place une démarche de mobilisation et de concertation afin de déterminer les actions à entreprendre à tous les niveaux pour protéger, valoriser et développer les paysages et les ressources culturelles reliées au territoire. La démarche permettra de relancer la mobilisation et d'impulser une stratégie globale et cohérente à l'échelle de la région qui concernera non seulement les paysages mais aussi toutes les caractéristiques culturelles et distinctives du territoire. Cette démarche aura comme objectif ultime l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des résidents de la région, ainsi que de renforcer son rayonnement et son attractivité auprès des nouveaux résidents et des visiteurs.

Solenn souligne les liens entre le projet présenté et la planification stratégique de la TCR et précise qu'il répondrait à des orientations et objectifs déjà établis par le CSL, entre autres avec l'enjeu Accès au fleuve et marina (orientation A : « préserver et valoriser le littoral et ses paysages en tant que patrimoine collectif, objectifs 2 et 4).

Les membres adoptent une résolution d'appui et de collaboration avec Ruralys pour le projet qui sera soumis au FARR. Solenn fera parvenir à Ruralys une lettre d'appui du CSL au plus tard début novembre, en spécifiant les liens entre la planification stratégique et les objectifs.

7.2. Procédures d'appui aux projets

Solenn explique aux membres que les demandes d'appui de projet se multiplient et que la procédure actuelle pour l'adoption de résolution à cet effet n'est pas efficace et n'est peut-être plus adaptée à la situation actuelle.

La procédure jusqu'à maintenant consistait à discuter au sein des groupes de travail de la pertinence à appuyer différents projet, puis à valider avec le Conseil. Cette procédure s'expliquait par l'absence de planification stratégique entérinée. Cependant, le nombre restreint de rencontre du Conseil limite notre capacité à répondre aux demandes grandissantes dans les délais requis (date de tombée).

Afin de palier cette situation, Solenn propose aux membres de modifier la procédure d'appui aux projets :

- Soit le Conseil confie à l'équipe de coordination la responsabilité de décider si les projets concordent avec les objectifs de la TCR et de les appuyer le cas échéant. Lors des rencontres, l'équipe de coordination effectuerait un suivi sur les projets appuyés.

- Soit l'équipe de coordination fait suivre toute demande d'appui aux membres du Conseil par courriel pour validation.

Les membres insistent sur l'importance qu'ils puissent prendre connaissance des propositions de projet et demandes d'appui. Il est convenu que l'équipe de coordination fasse un premier tri pour éliminer les demandes qui n'auraient aucun lien avec les objectifs du Conseil. Par la suite, l'équipe fera parvenir aux membres, par courriel, un modèle de lettre d'appui qui inclura les liens entre le projet potentiel et la planification stratégique. Les membres auront ensuite un délai d'une semaine pour répondre. L'absence de réponse sera considérée comme une approbation à l'appui au projet. Solenn avertit les membres que le nombre de courriel risque donc d'augmenter.

8 Varia

Rien n'est ajouté.

9 Date de la prochaine rencontre

Prévue pour le printemps 2018.

10 Fin de la rencontre

La rencontre se termine à 16h05.

Rédaction du compte-rendu : Sophie Comtois

Suivis à faire d'ici la prochaine rencontre

Par les participants :

- Faire part à l'équipe de coordination de toute problématique rencontrée sur le nouveau site internet du Conseil ou de suggestions d'améliorations.
- Au besoin et selon son intérêt, faire part de son désir à participer aux travaux des groupes de travail thématique
- Faire parvenir à l'équipe de coordination vos propositions de vision globale (concise dans la forme, mais large dans la thématique) ou vos suggestions de modification à la vision proposée : Unis pour que vive notre territoire, là où le fleuve se fait mer

Par l'équipe de coordination :

- Faire parvenir aux nouveaux membres la procédure de connexion à la section réservée du site internet
- Ajuster le site internet au besoin
- Faire un suivi aux membres du Conseil au sujet de la forme du plan d'action en temps opportun
- Faire parvenir à Ruralys une lettre d'appui du CSL au plus tard début novembre pour son projet qui sera déposé au FARR.
- Selon la nouvelle procédure adoptée, faire un premier filtre sur les futures demandes d'appui de projet et faire suivre aux membres pour approbation par courriel